

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 12-13 (1900-1901)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Quelques mots sur les films  
**Autor:** E.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524687>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Quelques mots sur les films

---

**L**ES *transparents films*, autrement dit les pellicules transparentes, ont pris depuis quelques années, en photographie, une importance telle qu'on ne saurait la méconnaître ou la mépriser comme on l'a peut-être fait au début. Il y a là non seulement une innovation qui a transformé la photographie d'amateurs, mais encore un progrès (innovation et progrès ne marchent pas toujours ensemble), progrès peut-être encore quelque peu confiné dans le domaine théorique, mais qui, selon toutes probabilités, s'imposera par la suite, alors que les circonstances de la fabrication seront devenues meilleures.

Telles qu'elles sont encore, et à cause de ce qu'on espère qu'elles deviendront, les pellicules méritent considération, et on ne peut faire autrement que de les envisager comme le support photographique de l'avenir.

\* \* \*

Nous n'avons point l'intention de faire l'historique des divers supports photographiques, et comme quoi on employa tout d'abord une lame d'argent métallique (c'était le temps du daguerréotype), puis le papier, puis le verre, et alternativement le verre et le papier, dont la couche sensible était parfois, après le fixage, transportée sur verre. En 1879, la Société française de photographie ouvrit un concours pour la solution de la question suivante : Suppression du support de verre et son remplacement par un support flexible, incassable. Parmi les mémoires présentés, il s'en

trouva un préconisant l'emploi du celluloïde. Le procédé se trouva peu pratique, car il fallait opérer à chaud, et, par refroidissement, la substance devenait opaque. Néanmoins l'indication était donnée et peu après le procédé fut repris.

On sait que le celluloïde, découvert en 1869 par les Américains John et Isaiah Hyatt, n'est autre qu'un mélange convenablement préparé de camphre et de fulmicoton. Le celluloïde, surtout en lame mince, est suffisamment transparent, il est flexible, résistant, incassable, seulement il flambe à peu près comme le fulmicoton, et, dès lors, son emploi présente quelque danger. C'est cette substance plus ou moins modifiée qui sert aujourd'hui de support aux films Eastman et autres.

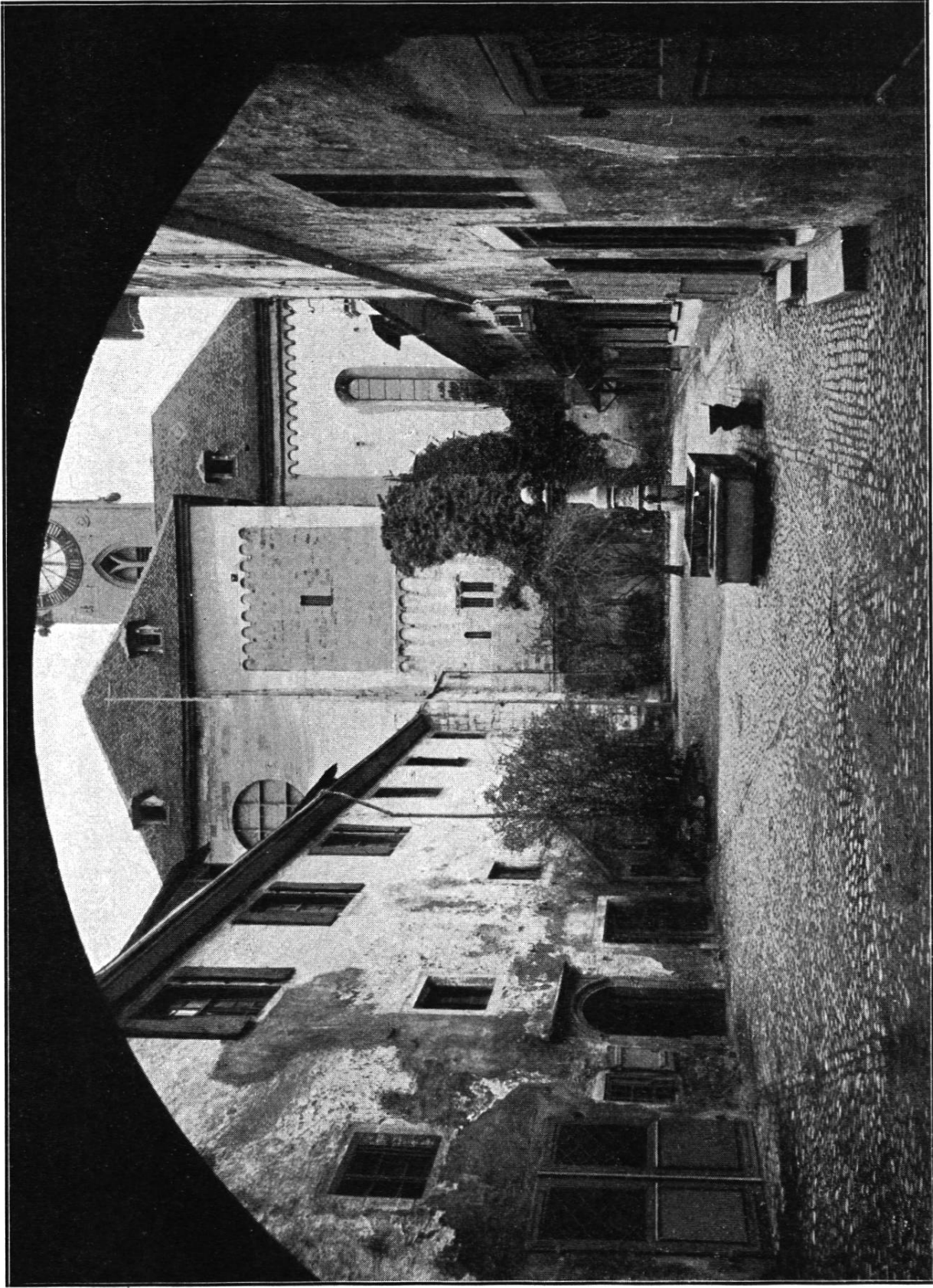
Eastman emploie comme support le produit de l'évaporation d'une solution alcoolique de coton-poudre et de camphre; à cette solution on ajoute un peu d'alcool amylique et d'acétate d'amyle, bien reconnaissable à l'odeur étouffante qui se dégage du produit final. Cette solution est coulée sur des plaques de verre enduites de cire. Quand elle est sèche, on la recouvre d'une légère couche de silicate de potasse, puis l'émulsion est étendue et séchée. M. Eckstein a trouvé une substance qui, paraît-il, remplace avantageusement le celluloïde. Il l'appelle hyaline. Elle se fabrique au moyen du coton-poudre mélangé d'une égale quantité de colophane, copal, laque et thérébenthine. Il dénitre ensuite cette substance qui se trouve alors peu combustible, sans odeur, très élastique, mais peu transparente.

MM. Lumière, dans la fabrication de leur support souple, ont supprimé l'emploi de l'huile de ricin dans le collodion, cette substance altérant la couche sensible. C'est cette altération, toujours possible, sans qu'on en connaisse bien la cause, qui rend le support -celluloïde sujet à caution; c'est à cause de cet aléa de destruction qui peut survenir

au bout d'un certain temps, que les fabricants de pellicules ne garantissent pas au delà de quelques mois l'excellence de leur produit. Ce n'est pas à dire que celui-ci ne puisse se conserver fort longtemps. Nous avons exposé et développé une bobine dont la date de garantie était périmée depuis plus de quatre ans et qui nous a donné des phototypes parfaits. D'autres fois, bien avant l'expiration de la date de garantie, le produit est parfois altéré. Il faut cependant constater que la Compagnie Eastman, qui a tant d'intérêt à rendre parfaits ses films dont la consommation est immense, est arrivée à donner plus d'égalité de fabrication à ses produits, et, avec un peu de persévérance, il faut croire qu'elle atteindra à des résultats meilleurs encore.

Il est un point sur lequel on peut aussi formuler une critique, c'est la question de transparence. A coup sur le verre des plaques est rarement d'une transparence absolue. On y remarque des soufflures, des rayures, en un mot des défauts qui se traduisent en des taches blanches lors du tirage. Mais le fond du verre est transparent, on n'y remarque pas de grain, même à la loupe, de telle sorte que les bons clichés sur verre donnent des agrandissements en général excellents. En peut-on dire autant des films? Même à l'œil nu, ils n'ont pas la transparence du verre, ou, tout au moins, ils ne l'ont pas d'une façon régulière. Là encore, il y a probablement matière à progrès, et nous ne doutons pas que la grande Compagnie américaine ne dirige aussi ses efforts de ce côté-là en vue d'une amélioration.

Ce qui a fait le succès de cette compagnie, c'est tout d'abord le châssis portant la pellicule (à l'origine sur papier) enroulée sur une bobine et venant se dérouler au foyer de l'objectif. Le châssis porte-rouleaux Eastman pouvant être employé avec tous les appareils et surtout avec les kodaks, a semblé à l'époque la réalisation d'un grand progrès. On remplaçait, en effet, un matériel pesant, cassant et encom-



Phototype de l'Ecole professionnelle de photographie (Zurich).

Similigravure Meisenbach, Riffarth & Cie, Munich.

*Fraumünsteramt (Zurich)*

brant contre un dispositif léger, souple et de dimensions réduites. On pouvait faire à la file cent photographies, alors qu'avec des plaques on n'en faisait en général que six ou douze <sup>1</sup>. Néanmoins, cette première forme du kodak ne tarda pas à recevoir une double amélioration considérable, l'utilisation de bobines d'un faible développement (six ou douze poses) et le chargement de l'appareil en plein jour, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il est sûr que pour l'amateur qui craint de se charger et d'être encombré, les kodaks actuels réalisent presque la perfection : point de laboratoire nécessaire pour charger ou décharger, un matériel léger, garanti pendant des mois par la Compagnie qui le fabrique, matériel beaucoup moins sujet aussi aux perquisitions douanières, en raison du faible poids et du volume exigü, ce sont là certes des avantages qu'il est inutile de contester.

On peut se demander jusqu'à quel format ce système si pratique du châssis porte-rouleaux sera applicable. Nous croyons savoir qu'il fonctionne encore pour des rouleaux de 30 cm. de long, ce qui donne le format déjà fort respectable de 30 × 40 cm. Mais nous ne voyons pas pourquoi on ne pourrait pas utiliser de plus grands formats. Au reste cette question présente peu d'intérêt, attendu que l'amateur n'a que faire, la plupart du temps, de formats aussi vastes. Quant au professionnel, nous doutons fort que jamais il se serve d'une façon régulière des films à rouleaux, petits ou grands formats, car pour un gros tirage la matière est trop fragile et serait trop vite détériorée. Laissons donc cette charmante invention à l'amateur qui lui a fait une ovation qu'on peut bien qualifier d'enthousiaste.

(*A suivre.*)

E. D.

<sup>1</sup> Il est intéressant de rappeler que, dès 1866, M. Marion avait eu l'idée de livrer en rouleaux son papier sensibilisé (papier ciré), attendu qu'ainsi conservé, la durée en était plus grande. Telle est vraisemblablement l'origine du châssis porte-rouleaux.